

**PREMIÈRE RENCONTRE TRIFLUVIENNE
DES ARTISTES EN SCULPTURE SUR BOIS
25, 26 et 27 septembre 2009**

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir les documents nécessaires à votre inscription pour la première *Rencontre trifluvienne des artistes en sculpture sur bois*, sous la présidence d'honneur de

Madame Nicole Deschênes

Notre intérêt premier est d'offrir aux artistes un environnement et un contexte de création favorables, et au public, un événement artistique de qualité. De plus, nous vous offrons un plan de visibilité exceptionnel (affiches personnalisées distribuées dans la région du participant, livret souvenir, publicité radio et journaux, site web, etc.).

Vous trouverez, ci-joint, le calendrier sommaire de la rencontre ainsi que ses principaux règlements et conditions. Nous vous prions d'en faire une lecture attentive afin de bien comprendre le sens que nous désirons donner à cet événement. Nous vous demandons aussi de soumettre votre portfolio avant le 1^{er} juin 2009, que vous soyez professionnel ou amateur avancé. Veuillez prévoir une enveloppe préaffranchie pour le retour du document.

En espérant vous compter parmi nous pour la première *Rencontre trifluvienne des artistes en sculpture sur bois* (que nous voulons annuelle), en ce 375^e anniversaire de Trois-Rivières, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Yannick Gendron
Coordonnateur

Lucie Vadeboncoeur
Responsable de la 1^{ère} Rencontre
trifluvienne des artistes en
sculpture sur bois

Formulaire d'inscription | 1^{ère} Rencontre trifluvienne des artistes en sculpture sur bois

S.V.P. écrire lisiblement en lettres moulées.

Date limite : 1^{er} juin 2009

Catégorie : amateur avancé professionnel

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Noms des invités pour le brunch : _____

Médium : **Sculpture sur bois uniquement**

- J'ai _____ invité(s) pour le brunch. Je joins un chèque de _____, soit 10\$ par invité, en date du 25 septembre 2009.
- Je dispose d'un abri de type « Caravane » blanche 10 pieds par 10 pieds.

Vous devez joindre une photo récente de vous, une photo d'une de vos œuvres et un c.v. de dix lignes, pour la conception du livret-souvenir. S'il y a des pièces manquantes, votre dossier sera considéré comme incomplet.

L'inscription et la participation sont gratuites. Cependant, nous vous demandons un dépôt de 100\$, sous forme de chèque daté du 25 septembre 2009, qui vous sera **entièrement** remis lors de votre arrivée au Centre Culturel Pauline-Julien. En cas d'absence ou de non-participation, le chèque sera encaissé, sans possibilité de remboursement.

Autorisation

J'autorise la Corporation et ses représentants à me photographier ainsi que toutes les œuvres que je présenterai lors de l'événement. Les photographies pourront servir à la promotion de l'événement au cours des prochaines années.

Je reconnais avoir lu et accepté tous les règlements de la 1^{ère} Rencontre des artistes et artisans du bois de Trois-Rivières.

Signature (obligatoire) : _____

Informations générales | 1^{ère} Rencontre trifluvienne des artistes en sculpture sur bois

Date de l'événement :	25, 26 et 27 septembre 2009
Date limite de l'inscription :	1 ^{er} juin 2009
Lieu :	Parc des Chenaux et Centre Culturel Pauline-Julien 150, rue Fusey, Trois-Rivières (Québec) (pour voir le site www.ccpj.ca section événements)
Coût de l'inscription :	Inscription et participation gratuites Incluant abri, plancher et table brunch du dimanche matin Les autres repas seront aux frais du participant (des restaurants et des épiceries se trouvent à quelques dizaines de mètres du site)

Horaire préliminaire

Vendredi le 25 septembre 2009 – À partir de 13h00

Installation des artistes et des artisans dans les abris	13h00 à 17h00
<i>Centre Culturel Pauline-Julien</i>	
Mot de bienvenue, informations sur le fonctionnement et période de questions	19h00
Vin d'honneur, café et pâtisseries	20h00

Samedi le 26 septembre 2009 – 10h00 à 18h00

Parc des Chenaux

Mot de bienvenue	10h00
Fermeture	18h00

Dimanche le 27 septembre 2009 – 12h00 à 17h00

Brunch (sous le chapiteau)	9h30 à 12h00
Ouverture au public	12h00
Mot de la fin	17h30
Démontage	18h00

Aménagement extérieur

Le participant doit respecter l'endroit qu'il lui est assigné et prévoir tout l'équipement nécessaire pour la présentation de ses œuvres. Les pièces ne pourront être accrochées sur la tubulure des tentes, qui ne sont pas conçues à cet effet. Les abris fournis ne comptant pas de côté, vous devez vous procurer le nécessaire pour parer à toutes les conditions météorologiques (bâches ou rideaux de douche, par exemple). Vous devez également prévoir votre éclairage si nécessaire. Toutefois, nous sommes dans l'impossibilité de fournir l'électricité aux abris extérieurs.

Pour la sécurité de tous, aucun participant ne sera autorisé à circuler en voiture sur le site ou à la stationner sur le terrain. Un stationnement gratuit est prévu à cet effet.

Aménagement intérieur

Le participant peut apporter des œuvres qui seront présentées à l'intérieur du Centre Culturel Pauline-Julien. Un espace de 4 pieds par 4 pieds, attribué par tirage au sort, est réservé pour chacun des participants. Les œuvres ne devront pas excéder cet espace, au risque de les endommager ou d'entraver une circulation fluide entre elles. Vous devez apporter vos socles, tables ou podiums pour la présentation de vos œuvres dans cet espace.

Responsabilités

Le participant s'engage à exposer, présenter et/ou réaliser des œuvres qui sont de sa création. Bien que l'environnement s'y prête merveilleusement, il n'est pas obligatoire de sculpter sur place. Le participant peut exposer ou vendre ses œuvres ou d'autres produits dérivés. Il est à noter que l'organisation ne garde aucune commission sur vos ventes.

La Corporation du Parc des Chenaux et des événements culturels n'est nullement responsable de vos biens, ni de vos œuvres. Tout le matériel d'artiste ainsi que ses œuvres sont sous la responsabilité du participant.